

HADOPI, LA MORT LUI VA SI BIEN

LE 17 OCTOBRE 2012 ANDRÉA FRADIN

L'Hadopi a prouvé qu'elle n'était pas morte. Encore. Et a fait son troll. Encore. À force d'assister à ce drôle de manège qui dure depuis un an, on a l'impression bizarre de tourner en rond.



Ça ressemble à une lente agonie. “Hadopi en sursis”, “Hadopi, business as usual” ... À force d’y assister, il devient de plus en plus difficile de décrire la drôle de guerre menée par la Haute autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur Internet sans redonder.

La mort vous va si bien

À l’occasion de la remise de son rapport d’activité ce matin, l’Hadopi a une nouvelle fois tenté de prouver aux observateurs qu’elle était toujours belle et bien présente. À la fois féroce et fébrile, sa présidente Marie-Françoise Marais a rappelé l’utilité du travail et de l’équipe de la Haute autorité, de manière offensive et explicite :

“

Il n’est pas possible de faire table rase de l’expérience acquise surtout au moment où une nouvelle réflexion est entamée dans la mission de Pierre Lescure.

”

Poussée vers la tombe, l’Hadopi n’a donc cessé d’agiter les bras pour ne pas y tomber. Un drôle de manège qui dure depuis un an, presque jour pour jour.

À l’occasion de la publication du rapport d’activité 2011, *Owni* remarquait “**le trac électoral de l’Hadopi**”, dont la présidente prenait déjà un air de défi, lançant aux fossoyeurs de l’institution un subtil : “*rendez-vous en juin 2012*” . Rebelote aujourd’hui, puisque Marie-Françoise Marais a clôturé son discours sur un clin d’œil appuyé à l’histoire :

“

C'est, peut-être facétieusement mais avec sérénité, que je vous donne rendez-vous en 2013.



Loin d'être dupe, "MFM" poursuit donc la campagne. Qui se corse avec le temps : toujours plus de coups de griffe à l'attention du législateur, dont les choix ont obligé l'Hadopi "à faire avec les moyens du bord" , ou en direction d'Aurélie Filippetti. Depuis plusieurs mois, l'autorité se plaint de n'avoir obtenu audience auprès de la ministre en question. "Malgré des demandes orales et officielles, adressées dans une lettre", a encore précisé aujourd'hui Marie-Françoise Marais, qui déclare néanmoins que l'interview "ne saurait tarder."

Des coups de boutoirs répétés, qui démontrent une nouvelle fois (mais était-ce bien nécessaire ?) combien l'Hadopi est et se sait isolée.

Quoi de neuf docteur ?

Quoi de neuf alors pour ce bilan d'activité ? Pas grand chose, si ce n'est une déclaration de la Haute autorité sur son intention d'abandonner certaines de ses missions, pourtant confiées par le législateur. Ainsi, sur l'étude des moyens de sécurisation, Marie-François Marais a déclaré :



Le Collège de l'Hadopi a estimé que les problématiques liées à la sécurisation de la ligne dépassaient largement le champ de l'autorité et les moyens mis à disposition par le législateur.



Ajoutant par ailleurs que "d'autres autorités" avaient la possibilité de se consacrer à cette mission. Impossible en revanche de savoir celles que la présidente de l'Hadopi avait en tête : interrogée par **Marc Rees** de PCINpact sur la question, elle a refusé d'apporter davantage de précisions.

La même attitude prévaut sur l'expertise sur le filtrage du Net demandée à l'autorité. Sur ce point, Marie-Françoise Marais a déclaré que l'Hadopi n'avait pas été tenue au courant des chantiers ouverts par ailleurs sur la question, malgré ses demandes répétées. Et d'enfoncer le clou en déclarant :



Nous n'avons pas les moyens coercitifs de faire respecter notre demande d'information. Par ailleurs, est-ce bien le rôle de l'Hadopi ? Bien d'autres structures ont toute la compétence pour faire ce suivi.



Le rapport d'activité va plus loin en posant une alternative radicale :



Pour cette raison, la Haute Autorité estime que soit la loi devrait prévoir que ces expérimentations soient en toute rigueur



LE TRAC ÉLECTORAL DE L'HADOPI

2012 se fera avec la Haute autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur Internet (Hadopi), c'est ...

obligatoirement portées à sa connaissance, soit cette mission devrait être abandonnée.



Après l'Arcep qui trolle le CSA dans le projet de rapprochement voulu par le gouvernement, c'est donc au tour de l'Hadopi de jouer les agitateurs public pour garder sa place. Sauf qu'à l'inverse du régulateur des télécoms, l'autorité de la culture en ligne a désormais l'habitude d'enfiler ce costume de troll. Sans que cela semble vraiment faire de l'effet. Et sans qu'on sache à quelle sauce l'Hadopi pourra bien être mangée.

Après sa mise en bière, sa résurrection ou son évolution, Pierre Lescure aurait évoqué ce matin devant le Club parlementaire du numérique son éventuel rapprochement avec... la Cnil. La fusion est décidément de saison, même si on a du mal à comprendre où veut en venir ici l'ancien patron de Canal+. En attendant, les Hadopiens froncent les sourcils. Et leur présidente de répondre à Owni, mi-guerrière, mi-impuissante : "laissons Pierre Lescure faire son travail."



MISSION LESCURE
IMPOSSIBLE

La guerre serait-elle déjà déclenchée ? A peine installée, la mission Lescure, qui planche sur l'avenir de la culture ...



Pierre Lescure au #CPN le futur de #Hadopi passera par la #CNIL

— Bruno Retailleau (@BrunoRetailleau) Octobre 17, 2012



Illustration Hadopi par **Geoffrey Dorne pour Jaffiche.fr [CC-byncsa]** via flickr

1 ping

Lescure, Pellerin et Filippetti dans un sac de noeuds | loKaliz.me le 21 octobre 2012 - 12:02

[...] bug Facebook saisi par Fleur Pellerin qui renvoie la balle à la Cnil, elle-même concernée par des rumeurs de rapprochement avec l'Hadopi qui était déjà mentionnée dans le projet de fusion CSA-Arcep, dont le sort devrait être aussi [...]